

COMMUNE DE HADOL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 mai 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 19

Présents : 17 puis 18 Votants : 18

Date de la convocation : 11/05/2022

Présents : CLASQUIN J-F , DEVAUCHELLE E, BOIGEY-DIEMER M, MAIRE P , COLIN B, COURTOIS-PAULUS A, JACQUEMIN J-F, FRESSE A, HUREL-MATHIEU C, MILLION E, POIRIER S, ROLLOT D, ROUSSELOT M, VANNSON M-F, VUILLEMIN C, VUILLEMIN E et ZONE E.

Madame Corinne VUILLEMIN a été nommée secrétaire.

Absents excusés :

Andrée VAUTRIN-ROLLOT a donné pouvoir à Marie-Françoise VANNSON

Jean-Michel GABRION

Le jeudi 19 mai 2022 à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Hadol, sous la Présidence de Monsieur Jean-François CLASQUIN, Maire.

Secrétaire de séance : Madame Corinne VUILLEMIN.

Validation du dernier compte rendu : Madame Anne COURTOIS-PAULUS signale 2 fautes de frappe. Monsieur le Maire en prend acte.

Exposé :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'en raison de la démission de Mesdames Stéphanie POIRIER (notifiée par M. le Préfet le 12/05/2022) et Coralie HUREL-MATHIEU (notifiée par M. le Préfet le 16/05/2022) respectivement de leur poste de 1^{ère} adjointe et 5^{ème} adjointe au Maire tout en conservant leur mandat de conseillères municipales, il y a lieu de procéder à l'élection de leurs remplaçantes.

Il rappelle la règle suivante : en cas de démission d'un (ou d'une) adjoint(e), chacun des adjoints suivants montent d'un rang.

Si le remplacement s'effectue « rang » pour « rang », il y a lieu de délibérer au préalable.

Remplacement de la 1^{ère} adjointe au Maire

- **DECIDE** (17 pour et 1 abstention) que l'adjointe à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élue qui occupait précédemment le poste devenu vacant,

- **PROCEDE** à l'élection de la 1^{ère} adjointe au Maire au scrutin secret à la majorité absolue.

Est candidate : Madame Coralie HUREL-MATHIEU

Nombre de votants : 18

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Nombre de bulletins blancs et nuls : 2

Nombre de suffrages exprimés : 16

Majorité absolue : 9

Madame Coralie HUREL-MATHIEU a obtenu 16 voix.

Madame Coralie HUREL-MATHIEU est proclamée 1^{ère} adjointe au Maire et a été immédiatement installée.

Remplacement de la 5ième adjointe au Maire

- **PROCEDE** à l'élection de la 5ième adjointe au Maire au scrutin secret à la majorité absolue.

Est candidate : Madame Emmanuelle MILLION

Nombre de votants : 18

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 18

Nombre de bulletins blancs et nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Madame Emmanuelle MILLION a obtenu 13 voix.

Madame Emmanuelle MILLION est proclamée 5ième adjointe au Maire et a été immédiatement installée.

Arrivée de Madame Andrée VAUTRIN-ROLLOT, conseillère municipale.

- **FIXE**, à l'unanimité, les participations suivantes pour les élèves hadolais scolarisés en classes élémentaires ULIS :

Participation aux frais de voyages scolaires :

* 20 % de la dépense par élève, pour chaque élève hadolais, pour une sortie d'une journée,

* 25 % de la dépense par élève, pour chaque élève hadolais pour un voyage comprenant de une à quatre nuitées, plafonnée à 765 € par an,

- **DECIDE**, à l'unanimité, de renouveler le transfert de la compétence optionnelle « éclairage public », pour l'**investissement et la maintenance**, au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges pour les années **2023, 2024, 2025 et 2026**.

- **APPROUVE**, à l'unanimité, le document de révision d'aménagement de la forêt communale sur la période **2022-2041** tel qu'il a été présenté par les services de l'Office National des Forêts.

Informations et questions diverses :

Rappel : Elections Législatives les 12 et 19 juin prochains.

Manifestations : La Téméraire et le Cross cantonal des élémentaires.

La séance est levée à 23h00.

Fait à Hadol, le 30 mai 2022

Le Maire,
Jean-François CLASQUIN



La secrétaire de séance,
Corinne VUILLEMIN